



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

accueil

Question écrite n° 65595

Texte de la question

M. André Schneider attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur l'avenir des établissements d'accueil et d'hébergement des familles des personnes hospitalisées. À l'heure de la profonde évolution de notre système de santé, la situation de ces structures est centrale en leur qualité de relais entre l'hôpital et le domicile. Elles facilitent grandement le parcours de santé en se mobilisant avec efficacité pour répondre aux besoins de ces malades et de leurs familles qui y sont hébergées. Il lui demande quelles mesures le Gouvernement envisage de prendre afin de leur permettre de poursuivre leur mission.

Données clés

Auteur : [M. André Schneider](#)

Circonscription : Bas-Rhin (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65595

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 octobre 2014](#), page 8310

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)